

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1657

Rubrik: Suisse-Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 25 septembre vu de Riga

Edito

En disant «non» à l'extension de la libre circulation, les Suisses rejetteraient des pays qui ont payé cher leur liberté.

Combien de villes européennes ont subi en leur centre un double malheur: celui de bombardements destructeurs et celui d'une reconstruction défigurante, même quand les bâtiments les plus prestigieux ont été remontés à l'identique.

Particulièrement pénalisées furent les villes sous régime communiste, où l'on construisit, jusqu'au cœur historique de la cité, des HLM de luxe réservés à la nomenklatura.

La place de la mairie de Riga a subi ce sort. L'hôtel de ville a été reconstruit dans le style néo-classique du XVIII^e siècle. Même résurrection pour la maison gothique des Têtes Noires, salle de fêtes et de jeux réservée dès la Renaissance à de riches marchands célibataires. Mais subsiste toujours un énorme bloc, vert foncé, dont on voulut faire d'abord le témoin, repoussant, de l'architecture stalinienne. Il abrite aujourd'hui le musée de l'Occupation.

Flux et reflux

Avant la conquête de leur indépendance en 1992, les pays baltes n'ont connu qu'une trentaine d'années de souveraineté, de 1918 au pacte germano-russe de 1939. La liberté a pour eux une saveur fraîche: ils sont enfin maîtres de leur destin; d'où le dynamisme de ces jeunes nations. Mais de quel prix fut payée cette liberté!

Le musée de l'Occupation évoque ces phases d'oppression successives. L'accord Ribbentrop-Molotov et ses clauses secrètes en application desquelles les Soviétiques occupent la ville en juin 1940 et, sous l'impulsion de Vichinsky, satellisent la Lettonie. En juin 1941, les Allemands, pseudo-libérateurs, occupent Riga et anéantissent la minorité juive qui représentait 10% de la population. En octobre 1944, les Soviétiques, en marche sur Berlin, réoccupent la ville et répriment méthodiquement toute résistance. En 1991, après la chute du mur, l'indépendance est conquise non sans risque. On se souvient que Gorbatchev n'incluait pas les Etats baltes dans les pays détachés de la Russie et réunis dans la Communauté des Etats indépendants.

Chaque vague russe-allemande-russe entraîna ses purges. Les élites lettones furent chaque fois décimées ou coururent le risque d'un mauvais choix au mauvais moment. Et pourtant malgré l'importance de la population russophone, malgré les purges successives, les patriotes surent conquérir la liberté et faire de leur pays un pays moderne, européen.

L'impensable discrimination

Ce bref rappel historique, parce que le vote du 25 septembre n'a pas seulement une portée économique. En disant «non» aux dix, après avoir dit «oui» aux quinze, les Suisses rejetteraient comme étant de deuxième zone les pays qui, au prix fort, ont conquis leur liberté. Alors que nous tirons fierté de notre indépendance, préservée depuis des siècles, comment pourrions-nous être insensibles au courage de pays, ravagés, occupés par deux régimes dictatoriaux et finalement triomphants? Le mythe de Guillaume Tell, que nous entretenons, aurait-il encore un sens si nous fermons nos frontières aux ressortissants de pays qui ont triomphé de baillifs autrement plus redoutables?

Un «non» le 25 septembre, un «non» discriminatoire, serait de notre part, pays fier de sa liberté et pays privilégié, un reniement de nos valeurs. Une indécence.

ag

Le faux remède

Le litre d'essence à deux francs, c'était il y a vingt ans. Une provocation d'écologistes qui voulaient faire passer un message simple: le pétrole n'est pas disponible en quantités illimitées; son prix est trop bas et ne couvre pas tous les coûts engendrés par sa consommation; il est temps d'en faire un usage plus ménager. Le message n'a pas passé. La mobilité motorisée n'a fait que croître et ne paie toujours pas ses coûts indirects.

Le litre d'essence à deux francs, c'est pour demain, mais un demain tout proche. Une demande en croissance forte et continue, des capacités de raffinage insuffisantes et le cyclone Katrina poussent inexorablement à la hausse. Tout comme, plus fondamentalement, le fait que l'inventaire des ressources disponibles est clos.

Expliquer qu'en termes réels - inflation corrigée - le prix actuel de l'essence est néanmoins inférieur à celui qui prévalait en 1979 au moment de la révolution iranienne, ne console pas les consommateurs.

En France, le journal communiste L'Humanité lance une pétition pour que le gouvernement diminue les taxes frappant les produits pétroliers, afin de compenser la hausse des prix. En Suisse, les premières voix se sont fait entendre pour refuser toute nouvelle taxe - taxe sur le CO₂, péage notamment. Car une part importante du prix du litre de carburant finit dans les caisses de l'Etat. En Suisse, l'ensemble des taxes représente 74 centimes, à quoi il faut ajouter la TVA, soit environ les deux tiers du prix payé par le consommateur.

La hausse continue du prix justifie-t-elle que l'Etat modère son appétit fiscal pour contrebalancer cette hausse? Si les autorités répondaient positivement à cette revendication en apparence sociale, elles parasiteraient le signal que nous donne l'évolution de ce prix. A savoir que la ressource naturelle «pétrole» n'est pas infinie et qu'il faut tout à la fois modifier nos comportements - un usage ménager du pétrole - et trouver des produits de substitution. Abaisser le niveau des taxes pour préserver le porte-monnaie des consommateurs ne ferait que reculer l'échéance et rendre plus douloureuses des adaptations inévitables.

La tâche de l'Etat consiste à faciliter ces adaptations, à en planifier les étapes, et non à camoufler la réalité par des artifices fiscaux.

jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch